



Séance ordinaire  
20 mai 2009

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 20 mai 2009, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Mario Crevier, président  
M. Gilbert Couture, vice-président  
M. Dominique Kenney  
Mme Marie-Andrée Lépine  
Mme Silvia Barkany représentant le Comité de parents

*Étaient absentes et absents :*

M. Jocelyn Blondin  
M. Fernand Lavoie  
Mme Johanne Légaré  
M. Jean Malette représentant le Comité de parents

*Étaient également présentes et présents :*

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
Mme Sophie Ouellet, secrétaire générale  
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications  
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information  
Mme Johanne Calvé, directrice, Service de l'éducation des adultes  
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines  
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières  
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles  
Mme Claudette Séguin, directrice, Serv. de l'organisation scolaire et transport  
M. Jean-Marie Charrette, adjoint administratif, école sec. Grande-Rivière

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président, M. Mario Crevier, procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.E.-08-09-435** Monsieur Dominique Kenney propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

**Retrait :**

**6. Rapport du Directeur général**

**Ajout :**

**7.15 Nomination - gestionnaires**

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**C.E.-08-09-436** Madame Marie-Andrée Lépine propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 8 avril 2009 et de l'adopter tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité.**

**C.E.-08-09-437** Madame Marie-Andrée Lépine propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2009 et de l'adopter tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

Le Président du Comité exécutif souligne que le mois de mai représente un temps fort occupé pour les commissaires en raison de la tenue de galas et d'activités diverses dans les établissements.

Il mentionne qu'il quittera la séance lorsqu'il sera question de l'entente locale entre la Commission scolaire et le Syndicat du soutien afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

### **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

### **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Les activités étant restreintes puisqu'un rapport a été déposé lors du Conseil des commissaires, le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, ne signale aucun fait nouveau.

Ce point a donc été retiré de l'ordre du jour.

**Non rengagement pour  
surplus de personnel  
enseignant**

### **NON RENGAGEMENT POUR SURPLUS DE PERSONNEL - PERSONNEL ENSEIGNANT**

Considérant l'article 5-8.00 de la convention collective relatif à la procédure de non-rengagement du personnel enseignant;

Considérant qu'il y a surplus de personnel et que ces personnes n'ont pas accumulé deux (2) années complètes de service continu;

Considérant les avis donnés à ces personnes et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

**C.E.-08-09-438** Madame Sylvia Barkany propose de ne pas renouveler l'engagement et de non rengager les personnes suivantes pour l'année scolaire 2009-2010 pour cause de surplus de personnel :

- Mme Louise Gratton
- Mme Anne-Marie Leduc

**Adoptée à l'unanimité.**

**Remplacement temp.  
Dir. adjointe - École  
sec. Grande-Rivière**

### **REPLACEMENT TEMPORAIRE - DIRECTRICE ADJOINTE - DIRECTEUR ADJOINT - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE- RIVIÈRE**

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école secondaire Grande-Rivière;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste;

Considérant la recommandation du directeur général;

**C.E.-08-09-439** Monsieur Mario Crevier propose que Mme Denise Lachapelle soit affectée temporairement au poste de directrice adjointe à l'école secondaire Grande-Rivière à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, et ce, jusqu'au 30 juin 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

**Adoptée à l'unanimité.**

Comité de sélection  
Services professionnels  
Prog. aide au personnel

**COMITÉ DE SÉLECTION - SERVICES PROFESSIONNELS -  
PROGRAMME D'AIDE AU PERSONNEL**

Considérant que le devis régissant le programme d'aide au personnel comporte une grille d'évaluation qui déterminera la soumission la plus conforme aux critères identifiés et retenue en fonction des besoins;

Considérant que le processus de l'appel d'offres prévoit la formation d'un comité de sélection;

Considérant que l'article 41 de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la C.S.P.O. précise que le Comité exécutif désigne les professionnelles et professionnels auxquels la Commission scolaire peut recourir pour ses besoins pour des coûts excédant 30 000,00 \$;

**C.E.-08-09-440** Madame Marie-Andrée Lépine propose que le comité de sélection concernant le choix des services professionnels pour le programme d'aide au personnel du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2012 soit formé des personnes suivantes :

- M. Gilbert Couture, commissaire
- Mme Marie-Andrée Lépine, commissaire
- Mme Sylvia Barkany, commissaire

**Adoptée à l'unanimité.**

Entente locale relative  
aux stipulations  
ENTRE négociées et  
agrées entre la CSPO et  
le Syndicat du soutien  
scolaire de l'Outaouais

**ENTENTE LOCALE RELATIVE AUX STIPULATIONS NÉGO-  
CIÉES ET AGRÉES À L'ÉCHELLE LOCALE CONVENUE  
LA CSPO ET LE SYNDICAT DU SOUTIEN SCOLAIRE DE  
L'OUTAOUAIS**

Considérant l'entrée en vigueur des dispositions liant d'une part le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et d'autre part la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ);

Considérant qu'il fut identifié des matières sur lesquelles portent des stipulations à négocier et à agréer à l'échelle locale;

Considérant l'article 23 du Règlement sur la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO, le comité exécutif doit adopter les ententes négociées et agréées à l'échelle nationale, régionale ou locale dans le cadre de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

**C.E.-08-09-441** Madame Sylvia Barkany propose :

- d'adopter l'entente locale convenue entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et le Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (FPSS-CSQ) dans le cadre de l'article 57 de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic et, en vertu de l'annexe 25 des dispositions liant (2005-2010) d'une part, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et d'autre part, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), représenté par son agente négociatrice, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS) pour le compte des employées et des employés de soutien de notre commission scolaire;
- que le Directeur général et le vice-président du Comité exécutif soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais l'entente agréée et négociée localement.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Soumission - Projet  
Agrandissement  
stationnement et  
débarcadère  
École du Vieux-Verger**

**SOUSSION – PROJET AGRANDISSEMENT–STATIONNEMENT  
ET DÉBARCADÈRE – ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 08-09-50;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2008-2009;

**C.E.-08-09-443** Monsieur Dominique Kenney propose que le contrat relatif au projet « Agrandissement - stationnement et débarcadère - École du Vieux-Verger » soit accordé à la firme Pavage Outaouais, 550, chemin Vernon, Gatineau, Québec J9J 3K5, au montant total de 79 150,00 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Pavage Gauvreau Ltée,	80 000,00 \$
Pavage Gadbois	94 972,31 \$
Pavage Massie & fils	113 050,00 \$
Pavage Inter-Cité	n/s

**Adoptée à l'unanimité.**

**Location photocopieurs  
École sec. Grande-Rivière**

**LOCATION DE PHOTOCOPIEURS – ÉCOLE SECONDAIRE  
GRANDE-RIVIÈRE**

Considérant que le contrat pour la location de photocopieurs se termine le 1<sup>er</sup> octobre 2009;

Considérant que le changement d'équipement doit se faire en août 2009 afin que le personnel puisse bien s'approprier l'utilisation des photocopieurs avant l'entrée des élèves en septembre 2009;

Considérant la validation des besoins d'impressions de l'établissement;

Considérant notre appel d'offres public # 08-09-47;

Considérant l'analyse des soumissions reçues tant sur le plan de la conformité que des services offerts, telle que précisée au devis de l'appel d'offres;

Considérant que l'offre de la firme Konica Minolta s'avère la plus avantageuse pour l'école secondaire Grande-Rivière, tant au niveau du coût (voir tableau comparatif annexé) que du service exigé pour l'entretien des équipements;

Considérant que la direction de l'école secondaire Grande-Rivière recommande de retenir l'offre de la firme Konica Minolta;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière recommande de retenir l'offre de la firme Konica Minolta, résolution : # CE-2009-0505-144.

**C.E.-08-09-442** Madame Sylvia Barkany propose d'accorder le contrat de location de 9 photocopieurs à la firme Konica Minolta, 664 St-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 4A8, pour une période de cinq ans, au montant total de 140 160,60 \$ (location mensuelle de 963,76 \$ et frais de service mensuels de 1 372,25 \$) excluant le papier et les taxes, soumission déclarée la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Soumission – Projet  
« Remplacement des  
portes des ateliers  
CFPO**

**SOUSSION – PROJET « REMPLACEMENT DES PORTES DES  
ATELIERS – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE  
L'OUTAOUAIS**

Ce point sera discuté à la séance ajournée du 10 juin 2009.

**Contrats d'entretien  
ménager 2009-2010**

**CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER 2009-2010**

Ce point sera discuté à la séance ajournée du 10 juin 2009.

**Renouvellement du  
contrat d'entretien  
ménager 2009-2010  
Centre administratif**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER  
2009-2010 – CENTRE ADMINISTRATIF**

Considérant que le contrat d'entretien ménager 2008-2009 du Centre administratif prend fin le 30 juin 2009;

Considérant que le devis d'appel d'offres prévoit le renouvellement des contrats;

Considérant que la firme Entretien G.L. désire exercer l'option de renouvellement moyennant une indexation de 2,5%;

Considérant qu'en vertu de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais No 57, le Comité exécutif accorde les contrats d'entretien ménager sans égard aux limites de prix du No 50;

**C.E.-08-09-444** Madame Marie-Andrée Lépine propose que le contrat d'entretien ménager pour le Centre administratif soit renouvelé avec la firme Entretien G.L., 243, boul. Gamelin, Gatineau (Québec) J8Y 1W5, pour l'année scolaire 2009-2010, au montant de 28 444,52 \$ (taxes en sus).

**Adoptée à l'unanimité.**

**Renouvellement de  
contrats gardiennage  
pour 2009-2010 - Écoles  
Sec. de l'Île et Mont-Bleu**

**RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE GARDIENNAGE  
POUR 2009-2010 – ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ÎLE ET MONT-  
BLEU**

Considérant l'option de renouvellement stipulée à l'appel d'offres No.06-07-03;

Considérant que la firme Garda désire exercer l'option de renouvellement moyennant indexation de 3,1%;

**C.E.-08-09-445** Monsieur Dominique Kenney propose que le contrat de gardiennage des écoles secondaires de l'Île et Mont-Bleu soit renouvelé avec la firme Garda, 10 rue Noël, suite 24, Gatineau (Québec) J8Z 3G5 pour l'année scolaire 2009-2010 (1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010) au taux horaire de :

- École secondaire de l'Île : 19,33 \$ (taxes en sus)
- École secondaire Mont-Bleu : 19,59 \$ (taxes en sus)

**Adoptée à l'unanimité.**

**Renouvellement –  
Portefeuille assur.  
générales 2009-2010**

**RENOUVELLEMENT – PORTEFEUILLE D’ASSURANCES  
GÉNÉRALES 2009-2010**

Considérant qu’en vertu de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais No 58, le Comité exécutif assure les biens meubles et immeubles de la Commission scolaire;

Considérant les conditions de renouvellement du portefeuille d’assurances générales de la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais pour l’année scolaire 2009-2010;

Considérant le marché actuel des assurances générales pour les commissions scolaires;

**C.E.-08-09-446** Monsieur Gilbert Couture propose de renouveler le portefeuille d’assurances générales pour l’année 2009-2010 selon les conditions proposées par la firme Lemieux Ryan & Associés, 1450, City Councillors, bureau 430, Montréal (Québec) H3A 2E6, au montant de 86 160,00 \$ (taxes en sus).

**Adoptée à l’unanimité.**

**Soumission – Projet  
Aménagement local  
personnel – École du  
Vieux-Verger »**

**SOUSSION – PROJET « AMÉNAGEMENT DU LOCAL DU  
PERSONNEL – ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Considérant les termes de notre appel d’offres sur invitation No.08-09-48 ;

Considérant la disponibilité budgétaire de l’école;

Considérant l’accord du Conseil d’établissement de procéder à certains aménagements du local du personnel;

**C.E.-08-09-447** Monsieur Dominique Kenney propose que le contrat relatif au projet « Aménagement du local du personnel - École du Vieux-Verger » soit accordé à la firme Groupe APA Construction, 3, rue L’Oasis des Carrières, Cantley (Québec) J8V 0B6 au montant de 31 457,50\$ (taxes en sus).

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Les Constructions Lovail Inc.	34 550,00 \$
PBS Construction	34 850,00 \$
DMA Construction	45 370,00 \$

**Adoptée à l’unanimité.**

**Soumission – Projet  
Réfection de la toiture  
Vallée-des-Voyageurs  
Immeuble Sainte-Marie**

**SOUSSION – PROJET RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE  
DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS, IMMEUBLE SAINTE-MARIE**

Considérant les termes de notre appel d’offres public No. 08-09-54;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - "Maintien des Bâtiments 2008-2009";

Considérant que le Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 260 000 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Fortin, Coriveau, Salvail, architecture & design, d’accorder le contrat de réfection de la toiture à l’École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Sainte-Marie, au plus bas soumissionnaire conforme;

**C.E.-08-09-448** Madame Sylvia Barkany propose que le contrat relatif au projet "Réfection de la toiture, École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Sainte-Marie" soit accordé à la firme Toitures Marcel Raymond Inc, 1880, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N7, au montant de 178 900,00 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Morin Isolation et Toitures Ltée	185 840,00 \$
Couvreur Rolland Boudreault & Fils,	187 372,50 \$
Les Toitures Raymond et associés Inc.	192 210,00 \$
Empereur Construction	209 000,00 \$

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE**

**C.E.-08-09-449** Monsieur Dominique Kenney propose d'approuver les frais de déplacement et de voyage suivants au 20 mai 2009.

##### **Frais de voyage**

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Nom</i></b>	<b><i>Montant</i></b>	<b><i>Raison</i></b>
2009-04-15	Gilbert Couture	1 324,00 \$	Québec - 24 au 27 mars 09
2009-04-15	Marie-Andrée Lépine	792,10 \$	Québec - 24 au 27 mars 09

##### **Frais de déplacement**

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Nom</i></b>	<b><i>Montant</i></b>	<b><i>Raison</i></b>
2009-04-16	Jean-Claude Bouchard	113,30 \$	Déplacements 10 - 20 mars 09

##### **Carte de crédit du Président**

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Nom</i></b>	<b><i>Montant</i></b>
2009-04-21	Jocelyn Blondin	29,91 \$

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **AUTRES QUESTIONS**

#### **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Liste de chèques émis.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**C.E.-08-09-450** Monsieur Dominique Kenney propose l'ajournement de la séance au mercredi 10 juin 2009 à 18 h 30.

Il est 20 heures 18 minutes.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président

La secrétaire générale

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL**

**2009**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport du Directeur général
7. **DOSSIERS**
  - 7.1 Non-renouvellement pour surplus de personnel - Personnel enseignant
  - 7.2 Remplacement temporaire - Directrice adjointe - Directeur adjoint - École secondaire Grande-Rivière
  - 7.3 Comité de sélection - Services professionnels - Programme d'aide au personnel
  - 7.4 Entente locale relative aux stipulations négociées et agréées à l'échelle locale convenue entre la CSPO et le Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais
  - 7.5 Soumission - Projet « Agrandissement - stationnement et débarcadère - École du Vieux-Verger
  - 7.6 Location de photocopieurs - École secondaire Grande-Rivière
  - 7.7 Soumission - Projet « Remplacement des portes des ateliers - Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
  - 7.8 Contrats d'entretien ménager 2009-2010
  - 7.9 Renouvellement du contrat d'entretien ménager 2009-2010 - Centre administratif
  - 7.10 Renouvellement de contrats de gardiennage pour 2009-2010 - Écoles secondaires de l'Île et Mont-Bleu
  - 7.11 Renouvellement - Portefeuille d'assurances générales 2009-2010
  - 7.12 Soumission - Projet Aménagement du local du personnel - École du Vieux-Verger
  - 7.13 Soumission - Projet « Réfection de la toiture - École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Sainte-Marie »
  - 7.14 Approbation des frais de voyage et de déplacement
  - 7.15 Nominations - gestionnaires
8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Ajournement de la séance